

Motion du CFP SAINT DENIS

Nous étions 18 agents du Centre des Finances Publiques de SAINT DENIS réunis à l'initiative du CGT en assemblée générale ce jeudi 25 avril.

Informés de l'ouverture d'un cycle de négociations sur une réforme du statut de la Fonction Publique qui doit se dérouler jusqu'au mois de juin, nous nous opposons à toute remise en cause de la Fonction Publique de carrière annoncée par le ministre Guérini !

Nous exigeons le retrait total du projet de réforme annoncé par le ministre !

Nous exigeons le maintien de l'ensemble des corps A, B, et C menacés de disparition dans les annonces du ministre et le maintien du statut de la Fonction Publique !

Nous refusons tout projet de rémunération au mérite !

Pour faire face à l'inflation et à la baisse continue des salaires dans la Fonction Publique, nous exigeons au contraire la hausse immédiate du point d'indice et à sa réindexation sur l'inflation !

Ainsi que l'augmentation du montant pris charge par l'Administration : frais repas (ticket restaurants, cantines etc.) transports et de télétravail.

Nous appelons nos collègues à se joindre à toutes les initiatives qui auront lieu pour obtenir le retrait de cette réforme !

Voté à 18/18